

28 MAI 2018

ENEDIS - Cellule AU - CU

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
PÔLE COMMUNAUTAIRE DES ADS
64 - 66 AVENUE DE L'UNION SOVIETIQUE
BP 231
63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Téléphone : 0969321811
Télécopie : 0473344250
Courriel : are-auvergne@enedis.fr
Interlocutrice : DA COSTA Cristina



Service commun ADS
Arrivé le :

30 MAI 2018

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

Clermont-Ferrand, le 23/05/2018

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la Collectivité en Charge de l'Urbanisme (ou de l'Etablissement Public en Charge de l'Instruction) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC06311318G0065
Adresse : PUY LONG
63000 CLERMONT-FERRAND
Référence cadastrale : Section CX , Parcelle n° 181 ETC
Nom du demandeur : JULIEN EMMANUEL

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la Collectivité en Charge de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Cristina DA COSTA

Votre conseillère



1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



24 MAI 2018

24 MAI 2018

ENEDIS - Cellule AU - CU

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
PÔLE COMMUNAUTAIRE DES ADS
64 - 66 AVENUE DE L'UNION SOVIETIQUE
BP 231
63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Téléphone : 0969321811
Télécopie : 0473344250
Courriel : are-auvergne@enedis.fr
Interlocutrice : DA COSTA Cristina

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

Clermont-Ferrand, le 18/05/2018



Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la Collectivité en Charge de l'Urbanisme (ou de l'Etablissement Public en Charge de l'Instruction) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC06311318G0066
Adresse : PUY LONG
63000 CLERMONT-FERRAND
Référence cadastrale : Section CX , Parcelle n° 181 ETC
Nom du demandeur : JULIEN EMMANUEL

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la Collectivité en Charge de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Cristina DA COSTA

Votre conseillère

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.